

KLÉSIA

MÉTIERS DU
CONSEIL **Pro**



Je suis dirigeant d'une entreprise de portage salarial, j'accompagne donc mes salariés portés au développement de leur activité. Avec KLESIA Pro, je leur apporte toute la sécurité nécessaire en cas d'accident et de maladie. Avec eux, nous pouvons ainsi nous concentrer sur l'essentiel : nos clients.

**LA PROTECTION SOCIALE
DES SALARIÉS EN PORTAGE SALARIAL**



I Vos solutions santé

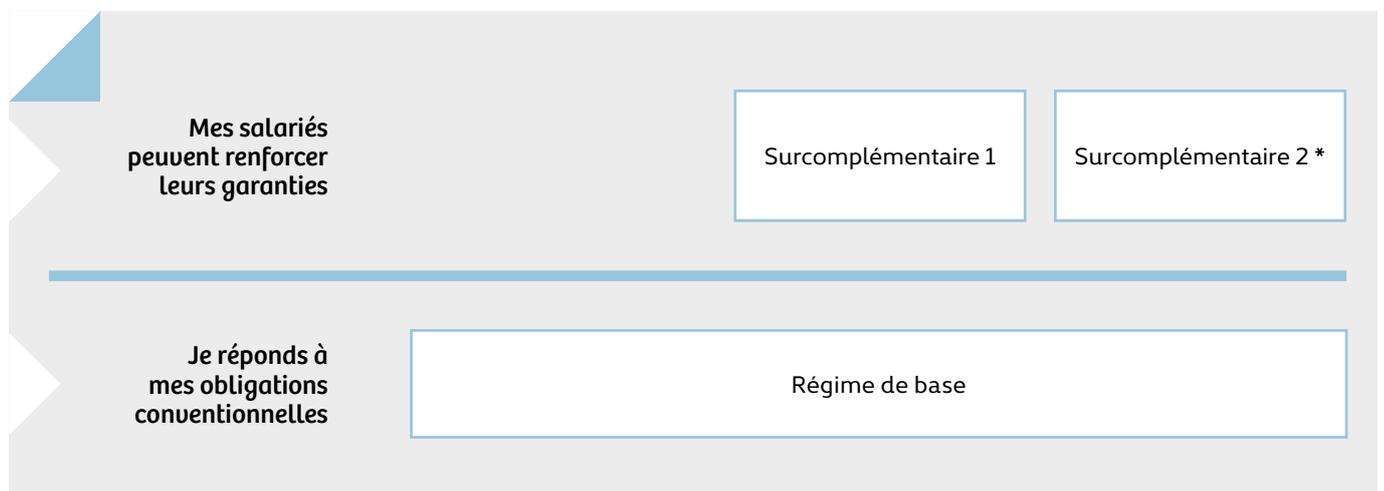
Associez l'efficacité du régime collectif à la souplesse des contrats individuels.

À VOTRE MAIN

Le régime de base collectif à adhésion obligatoire : tout salarié est obligatoirement affilié (hors cas de dispense d'affiliation).

À LA MAIN DE VOS SALARIÉS

- ▶ Le salarié peut étendre ses garanties (Régime de base et surcomplémentaires) à ses ayants-droit : conjoint, enfant(s) ou ascendant(s) à titre facultatif.
- ▶ Les surcomplémentaires permettent de limiter leurs restes à charge sur les frais de santé ou prendre en charge des prestations de confort.



* La surcomplémentaire 2 est un contrat qui va au-delà des plafonds du contrat responsable.

BON À SAVOIR

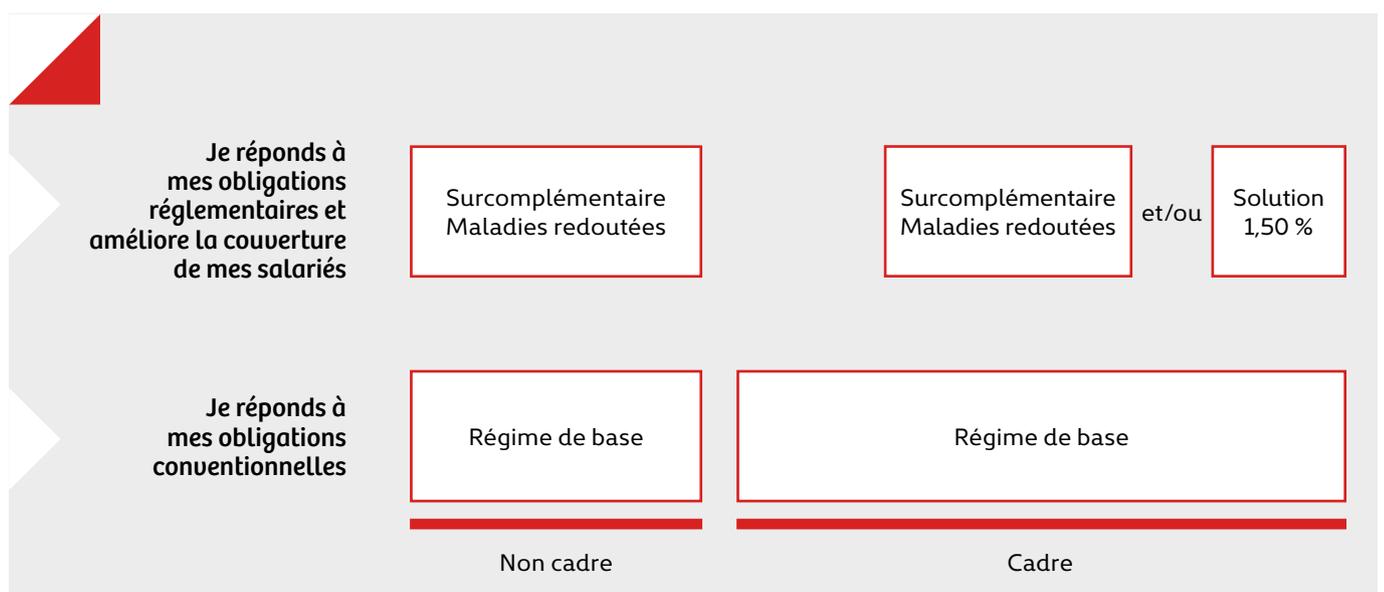
Nos solutions sont compatibles avec les périodes sans prestations de vos salariés. Ils peuvent ainsi bénéficier d'une continuité de leurs couvertures en ayant à leur charge la totalité de la cotisation (dont la part patronale).



I Vos solutions prévoyance

Répondez à vos obligations tout en faisant bénéficier, à vos salariés portés et à leurs proches, d'une protection financière en cas d'aléas de la vie.

- ▶ **Pour vos salariés non cadres** : le régime de base prévoyance est une protection fondamentale pour vos salariés et leur famille en cas de décès, d'incapacité et d'invalidité.
- ▶ **Pour vos cadres** : le régime de base est un 1er niveau d'indemnisation en cas de décès, d'incapacité ou d'invalidité. Afin de vous permettre de répondre à votre obligation de cotiser à 1,50% de la Tranche 1 du salaire annuel brut (anciennement Tranche A) pour ce collège, une solution est disponible pour renforcer la prestation prévoyance.





Nous sommes engagés pour la santé de vos salariés portés et de votre entreprise

En tant qu'assureur d'intérêt général, nous allons au-delà du remboursement des frais de santé ou des indemnités prévoyance. Notre engagement est celui de protéger de manière durable nos clients.

POUR VOUS, EMPLOYEUR

- ▶ Centrale d'achat en ligne HA+ PME : optimiser vos achats pour faire des économies sur vos frais généraux, jusqu'à 58 %.
- ▶ Baromètre QVT : un outil de sondage personnalisable, pour mesurer les attentes de vos salariés en matière de Qualité de Vie au Travail.
- ▶ Vaccination antigrippale : un accompagnement sur la mise en place d'une campagne de vaccination antigrippale au sein de vos locaux avec une prise en charge partielle du coût du vaccin.
- ▶ Politique Handicap : vous accompagner dans votre démarche à destination de vos salariés en situation de handicap.
- ▶ Une information mensuelle sur l'actualité sociale et réglementaire grâce à la Newsletter KLESIA.

POUR VOS SALARIÉS PORTÉS

- ▶ MAESTRO, Chef d'orchestre Santé KLESIA, est un service digital personnalisé offrant à vos salariés un accompagnement bien-être et santé au quotidien. L'application MAESTRO rythme le quotidien grâce à différents programmes de coaching.
- ▶ Mind, l'application de méditation comprenant des séances guidées par des experts.
- ▶ Programme nutrition Ma Diet M'a Dit proposant un bilan nutritionnel digital.
- ▶ Ma boussole aidants est une plateforme digitale qui propose aux aidants d'accéder aux informations, solutions et aides mobilisables proches de chez eux.

POUR PLUS D'INFORMATION
RENDEZ-VOUS **sur klesia.fr**

Secteur d'activité Klé Salariés en Portage salarial
ou contactez-nous au 09 72 72 11 43

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (appel non surtaxé)



KLESIA
MÉTIER DU
CONSEIL **Pro**